

# Communiqué | Pour le retrait de l'amendement Lavarde du projet de loi de finances

16 JANVIER 2026

Hier, l'Assemblée nationale a adopté un amendement au projet de loi de finances pour 2026 ayant pour conséquence de diminuer de 34 millions d'euros la taxe sur les services de télévision (TST-E) qui finance les comptes de soutien aux industries cinématographiques et audiovisuelles. Cette taxe affectée étant financée par la profession et non par l'impôt son plafonnement fragilise la filière sans pour autant réduire la pression fiscale.

Cette disposition est une attaque directe et scandaleuse contre le financement de la création et la souveraineté culturelle.

Elle est le résultat d'une coalition consternante et très problématique entre Renaissance, parti fondé par le Président de la République Emmanuel Macron, et le Rassemblement national. En votant avec l'extrême droite, une partie de la majorité a franchi une ligne rouge.

C'est pourquoi nous appelons au retrait immédiat de cette disposition du projet de loi de finances.

## CONTACTS PRESSE

Catherine Boissière, déléguée générale par intérim  
[cboissiere@la-srf.fr](mailto:cboissiere@la-srf.fr) | 06 45 64 88 46